

CONSEIL MUNICIPAL DU 05 JUIN 2026

CASTET Thierry	☒ Présent	☐ Absent	☐ Excusé	☐ Procuration
CATALA Francis	☐ Présent	☐ Absent	☒ Excusé	☒ Procuration
CIBOT Pierre	☒ Présent	☐ Absent	☐ Excusé	☐ Procuration
CORTYL Fabienne	☐ Présent	☐ Absent	☒ Excusé	☒ Procuration
DANIS Aurélie	☒ Présent	☐ Absent	☐ Excusé	☐ Procuration
FORNASIER Annie	☒ Présent	☐ Absent	☐ Excusé	☐ Procuration
GRILLOU Stéphane	☒ Présent	☐ Absent	☐ Excusé	☐ Procuration
LEPOUTRE Monique	☒ Présent	☐ Absent	☐ Excusé	☐ Procuration
MARIN Jean-Pierre	☒ Présent	☐ Absent	☐ Excusé	☐ Procuration
ROCCHI Jérôme	☒ Présent	☐ Absent	☐ Excusé	☐ Procuration
RODRIGUEZ GAN Lizandra	☒ Présent	☐ Absent	☐ Excusé	☐ Procuration
SEGUR Gregory	☐ Présent	☐ Absent	☒ Excusé	☐ Procuration
VIALLELE Aurélie	☒ Présent	☐ Absent	☐ Excusé	☐ Procuration
VICTORIA Simone	☒ Présent	☐ Absent	☐ Excusé	☐ Procuration

Ordre du jour :

- **Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 19/05/2026**
- **Délibération**
 - Désignation des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs.
- **Questions diverses :**
 - Logements Rue de Gaussade – Climatisation.

Le conseil municipal du 05 juin 2026 s'est ouvert par la désignation du secrétaire de séance, M. ROCCHI Jérôme.

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 19/05/2026

Le procès-verbal de la séance du 19 mai 2026 a ensuite été soumis à l'approbation des conseillers présents lors de cette réunion. Il a été adopté à l'unanimité.

Les conseillers ont tout d'abord procédé à la désignation des délégués chargés de participer à l'élection des sénateurs prévue le 27 septembre.

Après un échange rapide sur les modalités et le rôle de ces délégués, plusieurs candidats se sont proposés.

Les conseillers ont rappelé que ces délégués voteront en toute liberté, sans consigne particulière.

Élection des délégués pour les élections sénatoriales au scrutin majoritaire

Le conseil municipal s'est réuni en l'hôtel de ville, le vendredi 5 juin 2026 à 20 heures,

Vu le code électoral ;

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu [l'instruction n° IOMA2308397J](#) du 30 mars 2023 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux (*en attente de la nouvelle instruction*) ;

Vu l'arrêté préfectoral pris en date du 20 mai 2026 indiquant le nombre de délégués et de suppléants à élire dans la commune ;

Composition du bureau électoral

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Mmes VICTORIA Simone, LEPOUTRE Monique, VIALLELE Aurélie et DANIS Aurélie.

La présidence du bureau est assurée par les soins du Maire.

Élection des délégués

Les candidatures enregistrées :

- M. ROCCHI Jérôme ;
- M. CIBOT Pierre ;
- Mme CORTYL Fabienne.

M. le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins	13
Bulletins blancs ou nuls	0
Suffrages exprimés	13
Majorité absolue	7

Ont obtenu :

- M. ROCCHI Jérôme ➔ 13 voix ;
- M. CIBOT Pierre ➔ 13 voix ;
- Mme CORTYL Fabienne ➔ 13 voix.

Mme CORTYL Fabienne et MM. ROCCHI Jérôme et CIBOT Pierre ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

Élection des délégués suppléants pour les élections sénatoriales au scrutin majoritaire

Le conseil municipal s'est réuni en l'hôtel de ville, le vendredi 5 juin 2026 à 20 heures,

Vu le code électoral ;

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu [l'instruction n° IOMA2308397J](#) du 30 mars 2023 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux (*en attente de la nouvelle instruction*) ;

Vu l'arrêté préfectoral pris en date du 20 mai 2026 indiquant le nombre de délégués et de suppléants à élire dans la commune ;

Composition du bureau électoral

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes,

il s'agit de Mmes VICTORIA Simone, LEPOUTRE Monique, VIALLELE Aurélie et DANIS Aurélie.

La présidence du bureau est assurée par les soins du Maire.

Élection des délégués

Les candidatures enregistrées :

- Mme DANIS Aurélie ;
- M. CASTET Thierry ;
- M. MARIN Jean-Pierre.

M. le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins	13
Bulletins blancs ou nuls	0
Suffrages exprimés	13
Majorité absolue	7

Ont obtenu :

- Mme DANIS Aurélie ➔ 13 voix ;
- M. CASTET Thierry ➔ 13 voix ;
- M. MARIN Jean-Pierre ➔ 13 voix.

Mme DANIS Aurélie et MM. CASTET Thierry, MARIN Jean-Pierre ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégué suppléants pour les élections sénatoriales.

Logements Rue de Gaussade – Climatisation.

Le Conseil s'est ensuite penché sur la demande d'un locataire concernant l'installation d'un système de climatisation dans un logement communal situé sous toiture.

Les échanges ont porté sur :

- La pertinence de l'équipement au regard des fortes chaleurs,
- Le coût de l'installation,
- Et les conditions avantageuses proposées par le locataire, lui-même professionnel du secteur.

Les conseillers ont jugé la proposition raisonnable et cohérente. Le projet a été accepté à l'unanimité.

Fin de séance : 21h30

Le Président de séance :

M. CASTET Thierry

Le secrétaire de séance :

M. ROCCHI Jérôme

